

La scintigraphie rénale au DMSA

a. Quel est le but de cet examen?

- La scintigraphie rénale au DMSA permet l'évaluation de la fonction relative de chaque rein, en particulier dans les uropathies avec reflux vésico-urétéral. Elle permet aussi de diagnostiquer des pyélonéphrites aiguës, de mettre en évidence des cicatrices rénales (pyélonéphrites chroniques) ou encore de visualiser un rein ectopique.
- Pour faire l'examen, une faible dose du radiotracteur sera injectée dans une veine, probablement au niveau du bras.

b. Préparation

- Il n'y a pas de préparation particulière pour cet examen. Vous ne devez pas être à jeun et vous pouvez prendre vos médicaments habituels.
- Après vous avoir inscrit, vous vous rendez à l'accueil de la médecine nucléaire avec la PRESCRIPTION ou la DEMANDE de votre médecin.

- L'examen ne pourra pas avoir lieu en cas de grossesse (ou possibilité de grossesse). Il faut prévenir le personnel et le médecin avant l'injection du traceur, et au mieux LORS DE LA PRISE DU RENDEZ-VOUS.

- En cas d'ALLAITEMENT, le lait maternel doit être réceptionné et jeté pendant 24 h.

c. Le déroulement de l'examen

- À votre arrivée on vous fera une injection du traceur radioactif (99mTc-DMSA of dimercaptosuccinic acid) dans une veine.
- On vous donnera l'heure de retour, soit environ 2 h après l'injection (ou 4 h en cas de fonction rénale diminuée). Pendant ce moment d'attente, le traceur radioactif se fixera dans vos reins mais vous ne ressentirez aucun effet secondaire. Vous pouvez alors quitter l'hôpital jusqu'à votre retour. Pendant la période d'attente, vous pouvez manger et boire. Nous vous conseillons de boire assez, afin d'optimiser la qualité des images.
- Nous vous demanderons d'enlever tout objet métallique (ceinture, pièces de monnaie dans vos poches, etc.).

- Ensuite des images tomographiques seront faites (SPECT) au niveau des reins pendant environ 20 min.

d. Après l'examen?

- Après l'examen vous rejoignez la caisse avec votre formulaire d'inscription pour le paiement par carte bancaire.
- A l'issue de l'examen, le personnel médico-technique ne délivre pas de résultats. Il est nécessaire que l'ensemble de l'examen soit analysé de manière détaillée. C'est le médecin prescripteur de l'examen, c'est-à-dire votre médecin traitant ou le médecin spécialiste, qui vous donnera le résultat lors de la consultation suivante.

**Avez-vous encore des questions ?
N'HESITEZ PAS à NOUS CONTACTER.**

Rendez-vous

☎ 02 477.60.13

Secrétariat

☎ 02 477.50.20

📠 02 477.50.17



La scintigraphie rénale au DMSA

UZ BRUSSEL

Laarbeeklaan 101

1090 Brussel

Médecine Nucléaire

Zone A (blanc), niveau 0

Se présenter à l'accueil au niveau
de la salle d'attente A10.

Tel 02/477.60.13 (Rendez-vous)

**Informations
pour le patient**